



En cas de démission, l'attribution du RSA est-elle aléatoire ?

Par **hatusu**, le **04/04/2013** à **20:53**

Bonsoir

J'ai démissionné de mon emploi.

Je suis inscrite à Pôle Emploi, non indemnisée du fait de ma démission.

J'ai déposé un dossier de demande de RSA auprès de l'Espace Insertion qui m'indique que l'attribution du RSA n'est pas systématique du fait de ma démission.
Est-ce vraiment le cas ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement